



Au nom d'Allah,
L'Infiniment Miséricordieux,
Le Très Miséricordieux

Al-Adab Al-Moufrad de l'imam Al-Boukhârî

Explication de Cheikh Zayd Al-Madkhalî

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge auprès de Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions ; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare, personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Moḥammad (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) est Son serviteur et Son Messager.

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

« Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission ». [Âli 'Imrân, 102]

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

« Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement ». [An-Nisâ, 1]

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite ». [Al-Aḥzâb, 70-71]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidée est la guidée de Moḥammad (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ). Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la religion), et toutes les choses inventées (dans la religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit :



Préambule

Nous demandons à Allah Le Très-Haut qu'Il nous comble tous par la science bénéfique et l'action vertueuse et qu'Il nous comble par les nobles manières et le comportement béni qui sont la voie de notre exemple et de notre modèle notre Prophète Moḥammad (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) au sujet duquel notre Seigneur Le Très-Haut a dit (ce dont la traduction du sens est) :

« **Et tu es certes, d'une moralité éminente** » {Al-Qalam, 4}.

Et nous sommes –Ô nobles frères !- dans le processus d'étudier un livre sublime et un ouvrage précieux et un écrit béni au sujet du comportement, le comportement de la Législation et le comportement de l'Islam auquel nous a appelés notre noble Messenger (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ).

Et le statut de ce livre est que son auteur est un imam célèbre et une illustre célébrité et un savant du ḥadīth doté d'expertise et c'est l'imam Al-Boukhârî Moḥammad bnou Ismâ'il -qu'Allah lui fasse miséricorde- l'auteur de l'Authentique.

Et cet ouvrage-ci qui est le sien a été appelé Al-Adab Al-Moufrad car il l'a écrit à part dans le comportement en plus de son livre Al-Adab qui se trouve dans son Authentique.

Et donc il faut savoir que cet ouvrage n'est pas le livre Al-Adab qui se trouve dans son livre l'Authentique mais c'est un ouvrage qu'il a écrit à part –qu'Allah lui fasse miséricorde- indépendamment dans la mise en évidence du comportement de la Législation et les bienséances de cette sublime Religion et ce même si ce livre indépendant de l'Authentique s'associe au livre d'Al-Adab qui se trouve dans l'Authentique, l'Authentique d'Al-Boukhârî, sauf qu'il y a des rajouts nombreux et importants car il y a rapporté de nombreuses narrations et y a écrit de nombreux chapitres en plus de ce qui se trouve dans son livre Al-Adab qui se trouve dans son Authentique.

Et aussi en termes de nombreux âthâr qu'il a inclus et a rapportés dans son livre Al-Adab Al-Moufrad.

Et le sujet du comportement, du comportement dans la Législation, en tant que tel était un sujet auquel les gens de science donnaient de l'importance anciennement et y donnent de l'importance aujourd'hui.

Et cela apparaît dans beaucoup d'ouvrages et d'écrits concis et longs et dans les nombreux poèmes que les gens de science ont écrit dans le comportement.

Mais de plus fait partie de la grande importance qu'ils donnent au comportement qu'il n'y a pas une science parmi les sciences ni un domaine parmi les domaines de la Religion sans qu'ils y aient écrit à part des ouvrages qui traitent de manière spécifique la mise en évidence des bienséances qui y sont liées comme les bienséances à respecter lorsqu'on mange et les bienséances à respecter lorsqu'on voyage et les bienséances à respecter lorsqu'on s'assoit et les bienséances à respecter lors de l'acquisition de la science et autres parmi les bienséances auxquelles la Législation de l'Islam a appelé.

Et al-adab est un comportement qui se trouve dans la personne qui le pousse vers ce qui est louable parmi les paroles et les actions.

Et c'est pour cela qu'il fut dit quant à la définition d'al-adab que c'est :

« L'utilisation des nobles comportements dans les relations de l'individu ».

Et al-adab comme l'ont expliqué les gens de science est envers Allah Le Très-Haut et il est envers Son Messager (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) et il est envers les serviteurs d'Allah croyants chacun en fonction de son statut et de sa situation.

Et le comportement le plus important est le comportement envers Allah en étant pudique envers Lui et en Le craignant en secret et en public et en étant sérieux et en faisant des efforts dans le fait de Lui obéir et dans ce qui rapproche de Lui et en s'éloignant de ce qu'Il a interdit et de ce contre lequel Il a mis Ses serviteurs en garde.

Et Allah Le Très-Haut n'ordonne à Ses serviteurs que ce dans lequel il y a le bien et la vertu pour eux et Il ne les met en garde que contre ce dans lequel il y a un mal et un préjudice pour eux dans ce Bas-Monde et dans l'Au-Delà.

Et donc fait partie du comportement envers Allah Le Très-Haut d'être pudique envers Lui et de Le craindre et de s'acquitter de son obéissance et de s'écarter de ce qui cause Sa Colère parmi les paroles et les actions.

Quant au comportement envers le Messenger (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) c'est de retourner à son jugement (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) et de le prendre comme exemple et comme modèle.

Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) :

«En effet, vous avez dans le Messenger d'Allah un excellent modèle [à suivre]»

{Al-Aḥzâb, 21}.

Et de ne pas le devancer ni par une parole ni par une action et donc de ne pas faire tant qu'il n'a pas ordonné et de ne dire que ce que le Messenger (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) a dit.

Et donc qu'il soit conditionné de ce qui a été rapporté de lui (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) dans ses paroles et dans ses actions, dans ses mouvements et dans son immobilité en le prenant (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) comme un exemple et un modèle pour lui dans ce qu'il fait et dans ce qu'il délaisse.

Et le comportement avec les gens et avec les serviteurs d'Allah est de se comporter envers eux chacun en fonction de son statut et chacun en fonction de son degré et ils sont de différents niveaux en ce qui concerne leurs droits en termes de comportement et en termes de bonne compagnie et de bonne relation et cela en fonction de leur statut et en fonction de leur situation.

Et c'est pour cela que l'imam Al-Boukhârî –qu'Allah lui fasse miséricorde- a commencé ce livre-ci par la bonté envers les parents indiquant par cela que les parents sont ceux parmi les gens qui sont les plus en droit et les premiers en droit en termes de noble comportement et de bonne compagnie et de bonne relation comme cela sera clarifié et expliqué (dans le premier chapitre à venir in châa Allah).

Et parmi les bienséances : les bienséances de la Législation islamique liés aux jugements et aux actes d'adorations : les bienséances lors des ablutions et les

bienséances de la prière et les bienséances du dhikr et les bienséances dans les transactions et les bienséances lors de la recherche de la science et autres parmi les bienséances importantes.

Et l'imam Al-Boukhârî –qu'Allah lui fasse miséricorde- a fait des efforts dans ce livre béni dans lequel il a regroupé un grand nombre et une quantité bénie de bienséances de la Législation et des nobles et sublimes comportements en Islam auxquels le Messager d'Allah (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) a appelé.

Et celui qu'Allah Le Très-Haut aide à être patient quant au fait d'étudier ce livre et à s'arrêter sur ces chapitres sublimes et les points bénis qui s'y trouvent, alors il obtiendra avec la Permission d'Allah beaucoup de bien.

Et les savants –qu'Allah Le Très-Haut leur fasse miséricorde- ont dit :

« Le bon comportement est certes l'adresse de la félicité de l'individu et de son bonheur dans ce Bas-Monde et dans l'Au-Delà".

Combien de bonnes choses ont été obtenues par ce genre de nobles comportements et de nobles bienséances.

Le Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) a dit :

« Les plus proches de moi parmi vous le Jour du Jugement Dernier sont ceux qui ont les meilleurs comportements ».

Et il (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) a dit :

« Je n'ai été envoyé que pour parachever les bons comportements ».

Et il lui fut demandé :

« Quelle chose augmente l'entrée au Paradis ? ».

Ou la chose la plus importante par laquelle les gens entrent au Paradis ?

Il (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) répondit :

« La piété envers Allah et le bon comportement ».

Le bon comportement a donc son haut statut et son degré élevé dans la Législation de l'Islam et donc s'il est facilité au musulman d'avoir les bons

comportements de l'islam et les bienséances de l'individu –qu'il a demandé l'aide d'Allah Le Très-Haut- s'il lui est facilité de connaître ces bons comportements –qu'il a demandé l'aide d'Allah Le Très-Haut afin de les concrétiser- il aura alors obtenu un grand bien et une large préséance dans ce Bas-Monde et dans l'Au-Delà.

Et je voudrais attirer l'attention dans le cadre de cette étude de ce livre sur des points au sujet desquels j'aimerais pour moi-même ainsi que pour mes frères qu'ils nous soient présents à l'esprit alors que nous sommes à même d'étudier ce livre béni :

- Le premier point : Que notre intention soit correcte dans notre étude de ce livre car l'intention peut être gâtée (endommagée) par ce qui peut la gêner comme desseins et choses qui la troublent et donc si l'intention est corrigée (sincère) alors l'action est bénie et l'assise est bénie et la science est bénie et la recherche de la science est bénie et les résultats se concrétisent et on en trouve les fruits. Et la correction de l'intention est qu'il ait pour intention dans son assise afin d'étudier ce livre que cette assise est en premier afin qu'il connaisse les bienséances en Islam et les bons comportements en Islam et qu'il en prenne connaissance et qu'il s'allège de l'ignorance lui-même quant à ce qu'il en ignore puis deuxièmement qu'il combatte sa propre âme à concrétiser ces bienséances et à s'en acquitter et qu'il combatte sa propre âme à ce sujet. Allah Le Très-Haut a dit (ce dont la traduction du sens est) : « Et quant à ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers. Allah est en vérité avec les bienfaisants ». {Al-'Ankabout, 69}. Ensuite qu'il ait aussi l'intention de propager ces bienséances au sein des gens premièrement en se parant lui-même de ces bienséances afin qu'il soit un exemple pour les gens en termes de bon comportement et de bienséances et aussi en appelant les gens aux bienséances de la Religion et ses nobles comportements et cette intention noble et vertueuse qui a été indiquée nous la voyons claire dans les délégations qui venaient chez le Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) afin de connaître la Religion d'Allah Le Très-Haut. Prenez un exemple à ce sujet : ce qui a été rapporté dans les deux Authentiques dans le récit de la délégation de 'Abd Al-Qays lorsqu'ils sont venus chez le Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) et ont dit : « Il y a entre toi et nous le quartier des mécréants de Mouḍar et nous ne pouvons venir chez toi que pendant ce mois sacré.

Ordonne-nous donc par une parole décisive ». Regarde cette intention bénie sur laquelle se sont noués leurs cœurs ! Ils ont dit : « Ordonne-nous donc par une parole décisive au sujet de laquelle nous informerons les gens qui sont derrière nous et par laquelle nous entrerons au Paradis ». Tel était donc leur but ! Leur but était d'entrer au Paradis par cette parole décisive qu'ils entendent du Messager d'Allah ﷺ. Et l'autre but est de la transmettre aux gens qui sont derrière eux. Et c'est pour cela que l'imam Ahmad –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit : « Rien n'égale la science si l'intention est correcte ». Il fut dit : « Et comment est-elle correcte (bonne) ? ». Il répondit : « Que tu aies pour intention par la science de t'alléger toi-même de cette ignorance ainsi qu'autrui ». Que tu aies pour intention par la science de t'alléger toi-même de cette ignorance en connaissant ta Religion et la Législation qu'Allah Le Très-Haut t'a ordonnée et à laquelle Il t'a appelé et que tu allèges autrui de cet état d'ignorance en faisant le conseil et en orientant et en enseignant et que tu ne lui retardes pas la clarification après le temps où le besoin s'en fait. Ce que tu entends comme bienséances, précipite-toi à les diffuser et mets les en pratique et précipite-toi à les propager. Si tu vas chez toi apprends-les à tes enfants et apprends-les à tes frères et apprends-les à ceux que tu peux. Et fait partie de la bénédiction de la science ou des causes de la science que tu la donnes et que tu la propages et que tu l'enseignes et Allah Le Très-Haut rétribue le bienfaiteur parmi Ses serviteurs, celui qui leur fait le conseil et qui s'attache à propager le bien parmi eux, Il le rétribue à la hauteur de cela en lui multipliant de nombreuses fois et en l'affermissant sur sa Religion et en le préservant et en l'assistant et en le défendant et autres parmi les fruits et les résultats bénis.

- Aussi je rappelle, dans le cadre de l'étude de ce livre, l'importance de l'invocation. Demande à Allah Le Très-Haut qu'Il t'aide car toi quoique tu apprennes comme bienséances et quoique tu apprennes comme bons comportements et quoique tu lises comme nobles comportements tu ne peux t'acquitter de quoi que ce soit parmi ces nobles comportements que si Allah Le Très-Haut t'aide et qu'Allah te l'a facilité. Et c'est pour cela que le Messager d'Allah (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) a dit à son bien-aimé Mou'âdh : « Ô Mou'âdh ! Je t'aime pour Allah ! Ne délaïse pas de dire après chaque prière : "Ô Allah ! Aide-moi à T'évoquer et à Te remercier et à T'adorer de la meilleure des manières" ».

Et il a été rapporté de manière authentique de lui (صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) qu'il a dit : « Que celui qui veut faire des efforts dans l'invocation dise : "Ô Allah ! Aide-moi à T'évoquer et à Te remercier et à T'adorer de la meilleure des manières" ». Cette invocation comme elle est dite après les prières elle est aussi dite de manière absolue (sans restriction de temps) et est dite en tout temps. L'individu demande par cette invocation l'aide d'Allah Le Très-Haut. Les Compagnons –qu'Allah Le Très-Haut les agrée tous- disaient dans leur poème de rajaz comme c'est rapporté dans l'Authentique : « Si ce n'était (qu') Allah (nous a guidés) nous ne serions pas guidés et nous n'aurions pas jeûné et nous n'aurions pas prié ». Et il a été rapporté de Tâwous ibn Kaysân qui fait partie des savants des Tâbi'oun qu'il a dit : « Ces bons comportements sont des dons (des présents) ». C'est-à-dire que ce sont des présents qu'Allah donne. « Allah Le Très-Haut lorsqu'il aime son serviteur, Il lui en offre ». Et donc en même temps qu'il apprenne et étudie et révise et lise au sujet des bienséances dans la Législation, le musulman demande à Allah Le Très-Haut qu'il l'aide à concrétiser cela et à s'en acquitter de la manière la plus complète et de la meilleure des manières. Et il a été rapporté de manière authentique de notre Prophète صلى الله عليه وسلم qu'il disait dans son invocation : « **Ô Allah ! Guide-moi vers les meilleurs des comportements ! Nul ne guide vers les meilleurs comportements à part Toi ! Et éloigne de moi les mauvais (comportements) ! Nul ne les éloigne si ce n'est Toi !** ». Et il a été rapporté de manière authentique qu'il صلى الله عليه وسلم disait dans son invocation : « **Ô Allah ! Comme Tu as embelli mon apparence, embellis mon comportement !** ». Et le hadîth est authentique sans la restriction de dire cette invocation lorsqu'on se regarde dans le miroir. Et il a aussi été rapporté de manière authentique qu'il صلى الله عليه وسلم disait dans son invocation : « Ô Allah ! Je cherche refuge auprès de toi des mauvais comportements et des passions et des maux. Donc, la nécessité est grande que tu demandes à Allah Le Très-Haut qu'il t'aide à concrétiser les nobles bienséances et les comportements complets et qu'Il te préserve des mauvais et bas comportements et qu'Il les écarte de toi et qu'Il t'en préserve.

En résumé :

- Combattre l'âme afin d'étudier ces bienséances
- Combattre l'âme afin de les mettre en pratique et de s'en acquitter

- Lutter afin d'y appeler et de les expliquer et de les diffuser
- Demander l'aide à Allah Seul qu'Il aide à concrétiser cela

Et tout cela est regroupé dans la parole du Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) :

« Sois diligent quant à ce qui t'est utile et demande l'aide à Allah et ne sois pas paresseux ».

Et je m'oriente vers Allah Lui demandant par Ses Noms Exemplaires et Ses Hauts Attributs qu'Il nous comble nous tous par le fait de compléter ce livre en termes d'étude et de compréhension et d'apprentissage et qu'Il nous comble aussi par le fait de concrétiser ce que ce livre contient comme comportements parfaits et nobles bienséances et qu'Il nous guide vers les meilleurs comportements, Nul ne guide vers les meilleurs comportements à part Lui et qu'Il nous préserve des mauvais comportements, Nul nous en préserve à part Lui.

Et nous Lui demandons, Exalté Soit-Il, de nous préserver des comportements abominables et des passions et des maux et qu'Il nous guide vers Lui par un Chemin Droit et qu'Il nous préserve de nos propres maux et de nos mauvaises actions.

Il est Celui qui entend les invocations et Celui qui est Digne qu'on espère en Lui et Il nous suffit et Il est notre Meilleur Garant.

Introduction de Cheikh Zayd bin Hâdî Al-Madkhalî

Qu'Allah lui fasse miséricorde

Il y a un certain temps une élite parmi les nobles étudiants en sciences islamiques m'a demandé de leur enseigner un livre parmi les livres de la Sounnah Pure qui contienne les jugements légiférés et les enseignements importants qui guident vers les meilleurs comportements et les meilleures bienséances et qui mettent en garde contre leurs contraires.

Et nous avons trouvé que tous les livres de la Sounnah Authentique contiennent tout cela et notre choix s'est porté sur "Al-Adab Al-Moufrad" en raison de sa facilité et de sa petite dimension par rapport aux autres Sounan et en raison de l'existence des livres de ceux qui nous ont précédés en s'en occupant en termes de chaînes de transmission et de textes des ah̄adīth.

Et je me suis limité dans l'explication d'Al-Adab Al-Moufrad aux ah̄adīth qui en sont authentiques ^[1] car il y a dans ce qui a été rapporté de manière authentique de la Sounnah du Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) de quoi se passer de ce dans lequel il y a une faiblesse.

Et d'un autre côté, assistent aux cours dans les mosquées ceux qui sont des étudiants et ceux qui ne sont pas des étudiants et donc le fait qu'ils n'entendent que les ah̄adīth authentiques est plus pur pour eux.

Et donc les cours le soir sur les textes (d'Al-Adab Al-Moufrad) ont continué et les annotations ont été enregistrées et écrites sur des feuilles de la part de certains qui aiment les sciences légiférées et leurs moyens et parmi eux les responsables de Dâr Al-Mîrâth An-Nabawî pour la publication et la distribution qui se trouve en Algérie qu'Allah fasse que nous soyons ainsi qu'eux parmi ceux qui sont ses héritiers (au Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ)) en termes de science et de mise en pratique et de prêche et de combat.

¹ Et nous nous sommes basés sur les jugements de l'imam Moḥammad Nâsir Ad-Dîn Al-Albânî –qu'Allah lui fasse miséricorde- dans son livre "Saḥīḥ Al-Adab Al-Moufrad" : « **L'authentique d'Al-Adab Al-Moufrad** ».

Et ces feuilles m'ont été envoyées afin que je les revoie et que j'y ajoute ce qui est nécessaire d'être ajouté et de retirer ce qui se répète comme dans d'autres livres parmi mes livres écrits en prose et on ne dédaigne rien de ce qui est un bien et de ce qui est convenable.

Et je l'ai préparé pour la maison d'éditions citée en autorisant son impression et sa publication au même titre que mes autres livres que j'ai autorisés à Dâr Al-Mîrâth An-Nabawî de publier et j'ai appelé ces annotations de ma part :
"Awn Al-Aḥad As-Ṣamad Charḥ Al-Adab Al-Moufrad".



L'imâm Al-Boukhârî –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit :

Chapitre de la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) :

«Et Nous avons enjoint à l'Homme de la bonté envers ses père et mère ».

- 1) Abou Al-Walîd nous a dit ^[2], il a dit : Chou'bah nous a dit, il a dit : Al-Walîd bnou Al-'Ayzâr m'a informé ^[3], il a dit : J'ai entendu Abou 'Amr Ach-Chaybânî dire : Le propriétaire de cette demeure nous a dit et il a fait un signe de la tête vers la demeure de 'Abdoullâh, il a dit : J'ai questionné le Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) : Quelle est la plus aimée des actions par Allah Le Très-Haut? Il (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) dit : La prière en son temps. Je dis : Et puis laquelle ? Il (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) dit : La bonté envers les parents. Je dis : Puis laquelle ? Il (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) dit : Le jihâd sur le sentier d'Allah.

Il dit : Il m'a dites ces paroles et si je lui avais demandé de rajouter, il m'aurait rajouté.

L'explication de Cheikh Zayd bin Hâdî Al-Madkhalî qu'Allah lui fasse miséricorde :

"Le sens de 'Abdoullâh : 'Abdoullâh bin Mas'oud qu'Allah l'agrée.

Et ces trois actions contenues dans ce hadîth font partie des actes d'obéissance qui celui qui les préserve alors qu'il fait partie des gens de l'Unicité, les gens de la croyance authentique, aura alors obtenu le bien tout entier.

- **La première action : La prière en son temps :**

Parmi les choses au sujet desquelles il n'y a aucun doute c'est que la prière en son temps est la meilleure des actions.

² N.d.t : Le mot utilisé en Arabe est : haddathanâ

³ N.d.t : Le mot utilisé en Arabe est : akhbaranî. Cheikh Al-Albanî –qu'Allah lui fasse miséricorde- explique la différence entre les deux termes : haddathanâ et akhbaranâ en disant : al-ikhbâr est plus général qu'at-tahdîth. Celui qui a entendu le hadîth directement du cheikh dit : haddathanâ tandis que s'il n'a pas entendu directement du cheikh mais qu'il lui a écrit alors il dit par précision dans la parole : akhbaranâ c'est-à-dire même si c'est écrit et donc le mot akhbaranâ est plus général et haddathanâ est plus spécifique et donc at-tahdîth est plus spécifique et al-ikhbâr est plus général. Voir K7 n°34 fatâwâ Jeddah.

Et le sens de la prière est la prière correcte qui réunit ses piliers et ses conditions et ses obligations de la manière que le Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ) l'a priée et a dit :

« **Priez comme vous m'avez vu prier** ».

Elle est donc la meilleure des actions comme cela a été rapporté dans l'autre hadîth :

« **L'action la plus aimée d'Allah est la prière en son temps** ».

Et dans une autre version :

« **Au début de son temps** ».

▪ **La deuxième action : La bonté envers les parents :**

Et la bonté envers les parents comme nous l'avons vu fait partie des prescriptions et des obligations au sujet desquelles l'enfant est obligé de s'en acquitter, qu'il soit un mâle ou une femelle, envers ses parents comme il le peut en mettant en pratique leurs ordres dans ce qui est convenable et en obéissant et en s'écartant de leur désobéissance par laquelle il leur fait du mal à tous deux.

Et comme les recommandations sont nombreuses dans le Coran à ce sujet. Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) :

« **Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. Agissez avec bonté envers (vos) père et mère** » {An-Nisâ~, 36}.

Et Il dit (ce dont la traduction du sens est) :

« **Et Nous avons enjoint à l'Homme de la bonté envers ses père et mère: sa mère l'a péniblement porté et en a péniblement accouché** » {Al-Ahqâf, 15}.

Et Il dit (ce dont la traduction du sens est) :

« **Nous avons commandé à l'Homme [la bienfaisance envers] ses père et mère; sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine** » {Louqmân, 14}.

Et le Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) a ordonné la bonté envers les parents et a donné une grande importance à cette affaire et il a fait passer le fait de s'acquitter des droits des parents avant le jihâd dans la bataille.

Il a été rapporté de manière authentique qu'un homme est venu chez le Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) et lui a dit : « Je veux combattre avec toi ».

Il (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) dit : « Est-ce que tes parents sont vivants ? ». C'est-à-dire : sont-ils toujours en vie ?

Il dit : « Oui ».

Il (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) dit : « Fais le jihâd (dans la bonté) envers eux deux »^[4].

Et donc le Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) a fait passer l'obéissance aux parents et la bonté envers eux avant le jihâd dans le sentier d'Allah en raison de la grande importance de la bonté envers les parents et de l'obligation de s'acquitter de cela de la meilleure des manières et selon la meilleure situation dans les actions et les paroles en cherchant par cela La Satisfaction d'Allah Le Grand Le Sublime.

■ **La troisième action : Le jihâd sur le sentier d'Allah :**

Le jihâd commence par combattre l'âme jusqu'à ce que tu t'acquittes de l'ordre d'Allah et que tu t'écartes de ce qu'Allah a interdit et que tu comprends la Religion d'Allah et que tu la mettes en pratique et que tu y appelles puis ensuite le jihâd dans les batailles lorsque la raison s'en fait sous l'étendard d'un gouverneur musulman qui combat afin que la parole d'Allah soit la plus haute et de défendre les musulmans et les musulmanes contre l'oppression et l'injustice.

- 2) Âdam nous a dit, il dit : Chou'bah nous a dit, il dit : Ya'lâ bnou 'Atâ~ nous a dit d'après son père d'après 'Abdoullâh bin 'Omar, il a dit : La Satisfaction du Seigneur est dans la satisfaction du père et La Colère du Seigneur est dans le mécontentement du père.

⁴ Rapporté par Al-Boukhârî n°3004, 5972 et Mouslim n°2549 d'après 'Abdoullâh bin 'Amr qu'Allah les agrée tous les deux.

L'explication de Cheikh Zayd bin Hâdî Al-Madkhalî qu'Allah le préserve :

Il y a dans ce hadîth la mise en évidence du fait que La Colère d'Allah résulte du mécontentement du père envers son enfant désobéissant qu'il soit un mâle ou une femelle. Et cela n'est qu'en raison de ce qu'il a comme droits car le père est celui qui fut la cause de l'existence de l'enfant en demandant sa mère en mariage et il est celui qui s'est chargé de lui et a pris soin de lui alors qu'il était encore dans le berceau puis pendant son enfance puis dans sa jeunesse et après et ainsi de suite.

Le père prend soin de son fils même s'il est grand et il ne manque jamais à prendre soin de lui et c'est pour cette raison que La Satisfaction d'Allah résulte de la bonté du fils obéissant envers son père et La Colère d'Allah résulte de la désobéissance car la rétribution auprès d'Allah est du genre de l'action.

Et ce qui est connu chez les gens que le père qui est doué de raison se satisfait de peu de la part de son enfant en termes de bonté et donc ne le contraint pas et ne le fait pas tomber dans les causes de désobéissance mais au contraire le tire toujours vers ce dont Allah Le Très-Haut est Satisfait et l'écarte de ce en quoi il y a la Colère d'Allah Le Très-Haut.
